Du 08 au 13 juin 2020
Lettre d'information hebdomadaire
du **lycée André Boulloche**

N°133-- Semaine B

BOULLOCHE HEBDO

POINT DE SITUATION – CONTINUITE PEDAGOGIQUE – INFORMATION CORONAVIRUS

Le gouvernement a annoncé le 28 mai dernier que la reprise des cours en présentiel ne pourraient finalement pas s'effectuer dans les lycées d'Ile-de-France (zone orange).
Le travail en distanciel doit donc se prolonger tout le mois de juin dans le cadre de la continuité pédagogique mise en place depuis le mois de mars.

Accueil des élèves en présentiel

A partir du 02 juin l'accueil des élèves a cependant été rendu possible dans certaines conditions. Ainsi, la semaine dernière nous avons commencé à accueillir des élèves et des familles dans le cadre **d'entretiens individuels**. A partir de cette semaine, les entretiens individuels se poursuivront et certains professeurs commenceront à recevoir **sur convocation des petits groupes d'élèves**. Des groupes d'élèves de 2nde , 1ere et Tle seront accueillis pour un accompagnement en mathématiques (élèves concernés par la spécialité l'année prochaine), en terminale des professeurs de philosophie et d'anglais prépareront au rattrapage certains élèves ou mettront en place un atelier d'approfondissement pour la préparation au post-bac.
L'organisation retenue présente une grande souplesse mais s'inscrit dans le strict respect du protocole sanitaire diffusé la semaine dernière. Les professeurs disponibles sont invités à contacter Monsieur le proviseur adjoint au plus vite afin d'anticiper les plannings des dernières semaines de juin. Les actions prioritaires seront celles concernant la **préparation des épreuves de rattrapage du baccalauréat** ou encore remise en confiance sur les **matières de spécialités ou la préparation du post-bac**. Les entretiens individuels sont destinés en priorité aux élèves décrocheurs et à ceux rencontrant des difficultés pour leur orientation (secondaire et Post-bac avec Parcoursup).

Page spéciale dans l'espace salle des profs
. **Voir notes d'info N°15 et 16**
. **Protocole d'accueil des élèves au lycée**
. **Liste des élèves accueillis les 08 et 09 juin**

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Partiels S2 pour les 1D1 à Paris 8 cette semaine

Début de l'accueil de petits groupes d'élèves en présentiel à partir de lundi 08/06.

IMPORTANT : Ne pas oublier de renseigner les livrets scolaires pour les conseils de classe de 1ere et terminale

Lundi 08/06

- **Orientation 2nde. Fin de la phase de dialogue avec les familles**–. Professeurs principaux – Direction
- **Visioconférence académique sur les examens destinée aux proviseurs.** Direction.

Mardi 09/06

- **Réunion des présidents de sous-commission d'appel.** Proviseur

EN COURS / NE PAS OUBLIER

Conseils de classe de fin d'année

PRONOTE

Conseils 2ndaire : **Du 02 au 12 juin 2020**.
Conseils pour le sup : **Entre le 26 mai et le 24 juin 2020.**

Compte tenu de la situation, pour respecter le cadre sanitaire de travail, les conseils de classe se réuniront en salle 206 ou 306 mais il est proposé d'y assister à distance afin de limiter le nombre de participants dans la salle (*respect des consignes sanitaires avec port du masque et distanciation*). Vous recevrez dans **PRONOTE** la veille de chaque conseil de classe le lien pour vous connecter à la visioconférence. (*Les conseils de CPGE D1/D2 sont organisés exclusivement en visioconférence*)
Voir les calendriers des conseils de classe du secondaire et du supérieur

Lycée André BOULLOCHE
18 Bd Gutenberg
93190 LIVRY-GARGAN
☎ 01 56 46 90 00 🖷 01 56 46 90 05
ce.0931585T@ac-creteil.fr - http://www.lyceeboulloche.com

Attention modification dans le calendrier pour les TS3 et TES1

Examens 2020 : Baccalauréat et BTS

Compte tenu de la situation sanitaire, des aménagements des épreuves des examens nationaux ont été décidés. Les épreuves terminales, les épreuves de français et les E3C2 ont toutes été annulées. L'**épreuve orale de français pour les élèves de 1ere a été également annulée**. La note de cette épreuve sera calculée sur la base de la moyenne des moyennes des deux premiers trimestres obtenues au cours de l'année scolaire en français et inscrites dans le livret scolaire, sans distinction entre les évaluations écrites et orales ..

NOUVEAU : Le BO N°23 du jeudi 04 juin donne quelques informations qui précisent les modalités d'organisation de l'examen du baccalauréat de la session 2020, pour l'année scolaire 2019-2020, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19. (Contrôle continu, rattrapage, session de septembre, jurys…)

Seuls les deux premiers trimestres seront pris en compte pour le calcul des notes de contrôle continu (1ere et terminale). Il est donc nécessaire, pour la bonne remontée des résultats dans les livrets scolaires, d'**affecter un coefficient 0 dans Pronote à toutes les notes attribuées aux élèves pendant le 3ème trimestre**. (Les notes resteront visibles sur le relevé de notes qui sera distribué aux familles).

Les épreuves orales de rattrapage se dérouleront selon les modalités habituelles. Elles sont maintenues pour les élèves dont la note globale à l'examen est égale ou supérieure à 8/20 et inférieure à 10/20. Afin de tenir compte du contexte de la crise sanitaire, **les élèves présenteront aux examinateurs une liste des chapitres du programmes qu'ils ont étudiés avec leur professeur entre le 1er septembre et le 14 mars**.
Le sujet donné par les examinateurs portera sur une thématique circonscrite au champ défini par les listes présentées par le candidat.
Dans ce cadre, merci de **faire parvenir à M le Proviseur adjoint, les listes des chapitres étudiés par vos élèves en remplissant le formulaire** transmis cette semaine – également téléchargeable dans l'espace **Salle des profs**. (Merci d'enregistrer le document en indiquant votre nom et la classe).
Le jour de la communication des résultats, les élèves admis au rattrapage devront se présenter au lycée. Ils se verront remettre les 2 listes correspondant aux deux enseignements choisis et portant le visa du chef d'établissement.

ORIENTATION AFFECTATION

Professeurs principaux de 2nde :

Phase de dialogue : à l'issue du conseil de classe, le professeur principal ou le CPE préviendra les familles **si la proposition d'orientation effectuée par le conseil de classe est en désaccord** avec la demande effectuée. La famille ou l'élève devra venir récupérer au lycée la fiche de dialogue pour accepter ou refuser la proposition effectuée. Dans ce second cas, un dialogue doit obligatoirement s'établir avec le chef d'établissement au plus tard le 08/06.
Les familles seront reçues sur rendez-vous selon le calendrier ci-dessous.

Classe		*Dialogue*	
2nde01	**2nde02**	**Vendredi 05 juin 2020**	**14h00 à 15h30**
2nde03	**2nde04**	**Vendredi 05 juin 2020**	**15h30 à 17h00**
2nde05	**2nde06**	**Lundi 08 juin 2020**	**09h00 à 10h30**
2nde07	**2nde08**	**Lundi 08 juin 2020**	**10h30 à 12h00**
2nde09	**2nde10**	**Lundi 08 juin 2020**	**14h00 à 15h30**
	2nde11	**Lundi 08 juin 2020**	**15h30 à 17h00**

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup 2020- Professeurs principaux de terminale

Les élèves reçoivent les réponses des établissements depuis le 19 mai 2020 (jusqu'au 15 juillet).
Des contacts réguliers avec les élèves sont nécessaires pour les accompagner dans leurs choix, leur rappeler de valider leurs vœux et les rassurer. Des visioconférences peuvent judicieusement être organisées avec eux pour répondre à leurs questions. **Les élèves en difficulté peuvent également être reçus au lycée par les professeurs qui le souhaitent** (voir note d'info N°16).
Rappel : la plateforme de gestion Parcoursup vous permet de suivre les propositions faites aux élèves et leurs réponses.

Ressources Parcoursup :

Professeurs : page spéciale dans l'espace « salle des profs » du site internet

Le guide pratique « Parcoursup 2020 : L'accompagnement des lycéens tout au long de la procédure »

Lycée André BOULLOCHE
18 Bd Gutenberg
93190 LIVRY-GARGAN
☎ 01 56 46 90 00 🖷 01 56 46 90 05
ce.0931585T@ac-creteil.fr - http://www.lyceeboulloche.com

LIVRETS SCOLAIRES

Les livrets scolaires des **1ere et terminale** sont à renseigner pour les conseils de classe. **Les livrets sont à compléter en ligne par tous les professeurs dans PRONOTE. Attention, il est indispensable de bien renseigner les compétences** (acquises ou non) et **d'être attentif aux appréciations**. (voir note du proviseur)

La saisie doit être terminée avant les conseils de classe.

(Les moyennes et classements sont calculés automatiquement, il y a juste à saisir **les appréciations et les compétences**)

Note aux équipes pédagogiques. Documents pour la réinscription des élèves – Listes de lectures…

URGENT : Les dossiers de réinscriptions sont mis à disposition cette semaine aux élèves (tous niveaux) sur notre site internet. **Nous souhaitons y incorporer les listes de lectures ou d'activités à réaliser pendant l'été afin que les élèves puissent en prendre connaissance. Vous pouvez aussi nous communiquer les documents pour présenter les enseignements facultatifs par exemple. Ainsi, nous vous remercions de nous transmettre les informations à leur communiquer au plus vite.**

Rappel du calendrier pour information :

Les élèves de **seconde** qui s'inscriront en **1ere générale** devront rapporter ces dossiers au plus tard **le 20 juin** au lycée (dépôt à l'accueil ou dans la boîte aux lettres). Les dossiers devront être rapportés entre le 30 juin et le 03 juillet pour les élèves qui s'inscriront en **1ere STMG**.

Les élèves de 1ere qui s'inscriront en **terminale** devront déposer leurs dossiers au plus tard le **12 juin 2020**.

(Attention, il y avait une petite erreur sur les dates dans la note d'info N°15)

- **Préparation des fiches de vœux individuelles et par équipe** (préparation rentrée 2020) **pour les conseils d'enseignements. Calendrier prévisionnel**.

  ATTENTION : Certaines modifications de structure (spécialités) en 1ere sont probables à l'issue des conseils de classe et du dialogue en 2nde. Des informations plus précises seront communiquées lors du conseil pédagogique du lundi 15 juin 2020.

A NOTER

Choix des manuels scolaires de terminale– Rentrée 2020

Spécimens « papiers »

L'établissement commence à recevoir des « spécimens papiers ». M Tual et Mme Morel, professeurs documentalistes, ont classé les ouvrages reçus en salle des professeurs. Vous pourrez ainsi venir les récupérer lors de votre venu au lycée.

Pour ne pas perdre de temps et pouvoir passer ensuite les commandes dès que la Région nous le permettra (ce qui conditionnera ensuite les dates de livraison dans les établissements pour la rentrée), je vous invite à nous communiquer rapidement vos choix pour l'an prochain. Pour information, nous serons dotés de 7 manuels par élève de terminale.

Appel à projets 2020-2021 de la démarche régionale des Lycées Eco-Responsables

Demande de subvention à la Région Ile de France pour la mise en œuvre de projets pédagogiques sur le développement durable sur les **trois thématiques suivantes** :- Biodiversité, Gestion et prévention des déchets, Energie. Jusqu'au **14 juin 2020.**

En savoir plus…

Dernières notes, informations et documents diffusés ou mis à disposition : (A retrouver ou à télécharger dans l'espace « **salle des profs** »)

- **Formulaire pour les liste du 2nd groupe du baccalauréat**
- **Calendrier des conseils d'enseignement**
- **Calendrier de la remise des livres**
- **Calendrier des conseils de classe post-bac**
- **Calendrier des conseils de classe secondaire**
- **Note sur les livrets scolaires**
- **Fiches de vœux rentrées 2020 et conseils d'enseignements**
- **PP Tle : note sur la phase d'admission Parcoursup.**

Notes fermeture du lycée – Continuité pédagogique

. **Note N°16.** 02/06/2020	. **Note N°08.** 02/04/2020
. **Note N°15.** 29/05/2020	. **Note N°07**. 30/03/2020
. **Note N°14.** 24/05/2020	. **Note N°06.** 25/03/2020
. **Note N°13.** 06/05/2020	. **Note N°05**. 20/03/2020
. **Note N°12.** 30/04/2020	. **Note N°04.** 19/03/2020
. **Note N°11.** 26/04/2020	. **Note N°03.** 17/03/2020
. **Note N°10.** 19/04/2020	. **Note N°02**. 15/03/2020
. **Note N°09.** 03/04/2020	. **Note N°01.** 13/03/2020

Lycée André BOULLOCHE
18 Bd Gutenberg
93190 LIVRY-GARGAN
☎ 01 56 46 90 00 🖷 01 56 46 90 05
ce.0931585T@ac-creteil.fr - http://www.lyceeboulloche.com

- **Page spéciale sur la situation liée au Coronavirus.**

Informations travaux

Chantier de rénovation. Reprise progressive. Des opérations de carottages sont prévus côté cuisine cette semaine.
Le changement des chaudières est en cours.

VOYAGES - SORTIES

Voyages scolaires et sorties annulés au minimum jusqu'à la fin de l'année scolaire.

NUMÉRIQUE - TICE

Continuité Pédagogique

Des Outils pour travailler à distance

Pour vous accompagner au quotidien et répondre aux besoins du travail à distance pendant le confinement, nous mettons à votre disposition la version Beta d'apps.education.fr. Cette version expérimentale est issue d'un projet qui a vocation à être pérennisé à l'échelon national. Vous y trouverez les outils essentiels et communs à tous les métiers de l'Éducation nationale. Les utilisateurs sont propriétaires de leurs données et sont, de fait, en charge de leur gestion.

Voir toutes les ressources pour la continuité pédagogique sur la page spéciale dans l'espace « Salle des profs »

http://www.lyceeboulloche.com

Facebook lycée

Twitter lycée

EDD au lycée boulloche

CDI en ligne

Site internet de la prépa D2
https://prepa-d2-boulloche.jimdofree.com/

Facebook prépa D1

Instagram CPGE D1/D2

CARRIÈRE – INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Rendez-vous de carrière – 2019/2020. . *Les rendez-vous prévus ont été reportés*

Circulaire n° 2020-038 concernant l'admission à la retraite des personnels titulaires 2021-2022
Cette circulaire a pour objet de préciser les modalités de dépôt des demandes de pension des personnels titulaires gérés par le rectorat souhaitant partir en retraite durant l'année scolaire 2021-2022.

Circulaire n° 2020-030. Modalités d'inscription des personnels administratifs aux stages de préparation au concours interne et examens professionnels.
Inscription entre le 5 et le 19 juin 2020. Pour les personnels qui le souhaitent, une réunion d'information **facultative** est organisée le **mardi 26 mai 2020** sous la forme d'une ou plusieurs visio- conférences (le nombre de réunions sera décidé en fonction du nombre d'inscrits). L'inscription à la réunion d'information se fait dans GAIA du 21 avril 2020 au 19 mai 2020.